



**Agence suédoise pour le
développement international**

Partenariat Régional sur l' Eau et l' Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)

**Elaboration du Plan d'Investissement pour le
renforcement de la résilience Climatique dans le bassin
de la Volta (PIC Volta) à partir d'un diagnostic sur
l'état des lieux de la problématique de gestion des
ressources en eau et des changements climatiques**

**Etape I: Réalisation de l' état des lieux
des changements climatiques et leurs impacts
dans le bassin de la Volta**

**Termes de référence pour les prestations du
Consultant**

Août 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
3. OBJECTIFS POURSUIVIS	5
4. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION.....	6
5. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION	6
6. MANDAT DU PRESTATAIRE	7
7. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION	8
8. DUREE DE LA MISSION	8
9. PROFIL ET QUALIFICATION DU PRESTATAIRE	8
10. CONTROLE ET SUIVI	9
11. BUDGET PREVISIONNEL DE LA MISSION	9
12. OFFRE DU CONSULTANT	9
13. DATE LIMITE DE CANDIDATURE	10
14. DEPOTS DES OFFRES.....	10

1. INTRODUCTION

L'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) sollicite les services d'un consultant dûment qualifié pour la conduite d'une mission portant sur la réalisation de l'état des lieux des changements climatiques et leurs impacts dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement pour le renforcement de la résilience climatique dans le bassin de la Volta (PIC Volta). Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet "Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale (PREE)" initié par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en Afrique du Centre et de l'Ouest avec l'appui financier de l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI).

Les présents termes de référence précisent pour la mission du consultant, le contexte et la justification, les objectifs et les résultats attendus, le profil et le mandat du prestataire ainsi que les livrables attendus.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Situé en Afrique de l'Ouest entre les latitudes 5° 30' N et 14° 30' N et les longitudes 2° 00"E et 5° 30"O, le bassin de la Volta est le 9^{ème} plus grand bassin fluvial de l'Afrique subsaharienne avec une superficie d'environ 400 000 km². Ses ressources sont partagées entre six (06) pays: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo.

Sur le plan socio-économique, les pays partageant le bassin de la Volta, sont parmi les plus pauvres du monde avec des économies sous-développées et des populations vivant en-dessous du seuil de pauvreté.

Le bassin regroupe un ensemble assez riche d'écosystèmes dont plusieurs sont d'importance mondiale, y compris les dix (10) sites Ramsar. Il s'agit : i) *des écosystèmes terrestres* tels que les forêts denses semi-caducifoliées, les forêts denses sèches ou caducifoliées, les savanes et les steppes ; ii) *des écosystèmes azonaux* tels que les milieux forestiers riverains, les prairies, les mangroves, ainsi que des zones protégées qui contiennent des écosystèmes spécifiques et plantations forestières ; iii) *des écosystèmes aquatiques* représentés par des sources, des étangs, des lagunes et des lacs ; et iv) *des écosystèmes marins, côtiers et l'estuaire fluvial* au Ghana et au Togo, qui sont dotés d'habitats divers et riches.

Ces écosystèmes jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la résilience physique face aux défis actuels et futurs liés au climat et aux ressources en eau. Ils contribuent à la survie des organismes vivants et favorisent les possibilités de subsistance pour les humains. Cependant, ces écosystèmes du bassin sont continuellement menacés par les activités humaines (utilisation de polluants environnementaux et augmentation de la pollution), mais également par des contraintes dues à la variabilité et aux Changements climatiques.

En effet, l’Afrique de l’Ouest – y compris le bassin de la Volta – demeure l’une des régions les plus affectées par les changements climatiques, et cet état de fait perdurera probablement malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre. Selon le rapport spécial du GIEC sur la gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l’adaptation aux changements climatiques (GIEC, 2012)¹, le bassin est marqué par des sécheresses beaucoup plus graves et plus longues au cours des dernières décennies, avec des conséquences écologiques, politiques et socioéconomiques généralisées. De plus, les inondations dans le bassin sont de plus en plus récurrentes et dommageables et sont considérées comme des conséquences potentielles des changements climatiques.

Les différentes projections de la température sous différents scénarii de CC indiquent une augmentation moyenne entre 1.5°C à 2.5°C à l’horizon 2050, avec une grande fréquence d’inondations et de sécheresses. En raison de la hausse de la température, l’évapotranspiration potentielle annuelle du bassin, en général, va augmenter d’environ 22%. Les pluies seront irrégulières et imprévisibles, mais connaîtrons une réduction d’environ 11% en moyenne dans le bassin. Des réductions conséquentes des débits de cours d’eau sont projetées entre 24% d’ici 2050, et 45% d’ici 2100. Cette baisse s’observera également au niveau de la recharge d’eau souterraine au cours des prochaines années (Mc Cartney, M. et Al. 2012²).

En conséquence, les ressources en eau du bassin diminueront considérablement avec des effets néfastes sur la santé humaine, la sécurité alimentaire et sur plusieurs secteurs de développement qui dépendent directement des ressources en eau, notamment l’agriculture, l’énergie et l’hydro-électricité, la navigation, le tourisme, ainsi que le secteur environnemental. Cette baisse des ressources en eau pourrait induire également une augmentation des risques sécuritaires, de conflits violents ou de migrations, qui font partie des impacts les plus inquiétants des changements climatiques sur le continent africain. Le GIEC souligne que l’augmentation des migrations pourrait conduire à des violations des droits humains, à des situations d’instabilité politique et à des conflits. Ce sont les dangers que les pays africains doivent éviter afin de protéger leurs populations et continuer à se développer.

Par ailleurs, le bassin de la Volta est caractérisé par d’un déficit significatif en terme d’adaptation – les autorités nationales et locales n’étant pas équipées pour faire face aux aléas climatiques actuels, et d’autant moins aux événements climatiques extrêmes

¹ GIEC, 2012. Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l’adaptation au changement climatique. Rapport spécial des Groupes de travail I et II du GIEC. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York (État de New York), États-Unis d’Amérique.

² McCartney, M.; Forkuor, G.; Sood, A.; Amisigo, B.; Hattermann, F.; Muthuwatta, L. 2012. ‘The water resource implications of changing climate in the Volta River Basin’. Colombo, Sri Lanka: International Water Management Institute (IWMI). 40 p. (IWMI Research Report 146.)

projetés dans les années à venir. Ce déficit est directement lié au niveau de développement et de capacités humaines et techniques des pays du bassin qui sont pour la plupart comptés parmi les Pays les Moins Avancés (PMA) avec des ressources limitées, laissant les populations seules face aux impacts des changements climatiques dont la gestion requiert des ressources financières importantes et très difficiles à mobiliser pour les pays. Dans ces circonstances, des solutions de mobilisation des ressources financières doivent clairement être identifiées afin de s'assurer de la poursuite du développement durable pour l'adaptation aux changements climatiques (ACC) et le renforcement de la résilience des communautés, des écosystèmes, des infrastructures et des institutions du bassin.

Le présent processus est engagé pour doter le bassin d'un Plan d'Investissement pour le renforcement de la résilience climatique dans le bassin de la Volta (PIC Volta) dans le but d'accroître les investissements en faveur de la sécurité en eau et de la résilience climatique dans la région, à travers une approche transformationnelle de genre qui tient compte des couches les plus vulnérables et marginalisées.

Ce processus s'étend sur trois étapes : i) état des lieux des changements climatiques dans le bassin de la Volta ; ii) diagnostique et proposition des scénarii d'investissement visant entre autres à renforcer la résilience des populations face aux changements climatique, et ; iii) Mobilisation des financements pour la mise en œuvre du PIC.

3. OBJECTIFS POURSUIVIS

3.1 Objectif global

L'objectif global de la mission du consultant est de réaliser l'état des lieux en vue de disposer de données et informations pertinentes pour l'élaboration du Plan d'Investissement pour le renforcement de la résilience Climatique dans le bassin de la Volta (PIC Volta).

3.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission du prestataire sont les suivants :

- Identifier tous les documents de référence nationale et régionale sur la problématique des changements climatiques et de la résilience des populations dans le Bassin de la Volta ;
- Elaborer une revue documentaire sur la connaissance des changements climatiques, ses impacts et sur la résilience des populations dans le bassin de la Volta pour chacune des six (06) portions nationales ainsi qu'à l'échelle régionale;
- Elaborer le rapport d'état des lieux des changements climatiques et de leurs impacts au niveau de chaque secteur de développement en lien avec La Gestion

Intégrée des ressources en eau (manifestation des changements climatiques et ses impacts en lien avec ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, l'énergie, les infrastructures, la biodiversité, les mines, les transports, l'industrie et artisanat, le tourisme, la santé, AEP, etc) , le tout assorti des enjeux et défis sensibles au genre et aux savoirs endogènes à relever pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique dans le bassin de la Volta.

4. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Au terme de la mission, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- les documents de référence nationale et régionale sur la problématique des changements climatiques et de la résilience des populations dans le Bassin de la Volta pour chaque portion nationale ainsi qu'à l'échelle régionale, sont répertoriés ;
- le point de la connaissance est établi sur le changement climatique (manifestation des changements climatiques et ses impacts en lien avec ressources en eau, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, l'énergie, les infrastructures, la biodiversité, les mines, les transports, l'industrie et artisanat, le tourisme, la santé, AEP, etc) , le tout assorti des enjeux et défis sensibles au genre et aux savoirs endogènes à relever pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique dans le bassin de la Volta ;
- le rapport d'état des lieux des changements climatiques, est élaboré.

5. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Au terme de la mission, les livrables seront soumis par le prestataire et validés par l'ABV avec l'appui du Groupe de travail du processus d'élaboration du PIC Volta (GT-PIC Volta) et la participation des autres parties prenantes.

Au titre de l'étape, il s'agit de :

- Livrable 1: Rapport de démarrage de la mission intégrant la note de cadrage méthodologique de conduite de la mission, les outils de collecte de données et informations, le plan de travail, le chronogramme détaillé de conduite de la mission;
- Livrable 2: Rapport portant sur l'état des lieux de la problématique de gestion des ressources en eau, des changements climatiques et leurs impacts dans le bassin de la Volta assorti des enjeux et défis à relever pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique dans ledit bassin.

Le prestataire devra en outre :

- prendre en compte les commentaires de l'ABV et du GT-PIC Volta dans les versions provisoires de chaque livrable - de manière itérative, jusqu'à l'approbation des versions finales ;
- travailler en étroite collaboration avec la Direction Exécutive de l'ABV et le GT-PIC Volta sur toute la durée de la mission ;
- participer à des réunions avec l'ABV et le GT-PIC Volta (MS Teams, Skype, Zoom ou en présentiel) pour le cadrage de la mission, discuter des grandes lignes et de la structure de chaque livrable, mener les entretiens nécessaires pour la collecte des données de qualité, faire le suivi régulier de l'évolution de la mission ;
- veiller au respect scrupuleux du calendrier d'exécution de la mission.

6. MANDAT DU PRESTATAIRE

Pour conduire la présente mission, le prestataire doit exécuter les tâches ci-après :

- élaborer et faire valider par l'ABV et le GT-PIC Volta, la note méthodologique de conduite de la mission avec les outils à utiliser et le chronogramme d'exécution;
- faire la synthèse thématique des documents stratégiques régionaux et nationaux des Etats membres de l'ABV tels que le rapport de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) du bassin de la Volta, le Programme d'Action Stratégique (PAS) du bassin de la Volta, les rapports nationaux d'évaluation des besoins en Gestion Intégrée des Crues (GIC) dans les portions du bassin de la Volta, la Charte de l'Eau du bassin de la Volta, les Communications nationales sur les changements climatiques, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les Plans Nationaux d'Adaptation aux changements climatiques (PNA), les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA), les Rapports Biennaux Actualisés et autres programmes nationaux ou régionaux d'adaptation aux changements climatiques et contributions des États;
- élaborer et faire valider l'état des lieux de la problématique de gestion des ressources en eau, des changements climatiques et leurs impacts dans le bassin de la Volta assorti des enjeux et défis à relever ainsi que les orientations stratégiques pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique dans ledit bassin;
- faire une analyse de l'approche genre de la problématique de gestion des ressources en eau et des changements climatiques dans le bassin de la Volta ;
- présenter les résultats de la mission lors de l'atelier de validation du rapport final provisoire d'état des lieux ;
- intégrer les observations et commentaires et produire la version finale des livrables.

7. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE LA MISSION

Une démarche méthodologique avec un chronogramme d'exécution précis, sera présentée par le prestataire puis validée par le groupe technique mise en place par la Direction Exécutive de l'ABV.

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec l'ABV et le GT-PIC Volta et devra rendre compte régulièrement de l'exécution de la mission à l'ABV. Il devra capitaliser les résultats sur l'état des lieux dans le bassin réalisé, entre autres, dans le cadre de l'élaboration de la Charte de l'eau du bassin et du projet « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » (Projet VFDM) sans oublier les projets terminés et/ou en cours de préparation.

8. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de réalisation de la mission est estimée à vingt (20) hommes /jours (HJ), étalée sur une période calendaire de deux (02) mois.

9. PROFIL ET QUALIFICATION DU PRESTATAIRE

Pour réaliser cette mission, il est recherché un groupe de deux consultants ayant capitalisé des expériences avérées en matière de conduite de missions similaires. Le processus de sélection du prestataire se fera par appel d'offres ouvert sur la base des compétences recherchées, des références avérées similaires, des qualifications et expériences du personnel clé affecté à la mission.

Le personnel proposé devra être composé au minimum comme il suit :

- 1) Un(e) Chef de Mission, Expert(e) en Gestion des Ressources en Eau et Changement Climatiques**, ayant au moins un diplôme d'études supérieures (Bac + 5, Master, DESS ou Doctorat) en sciences de l'eau, sciences de l'environnement, ou tout autre diplôme équivalent. Il (elle) doit justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les domaines des changements climatiques et de la gestion intégrée des ressources en eau,

En outre, le Chef de mission devra :

- justifier de connaissances avérées des défis climatiques et de développement du bassin de la Volta ;
- avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- faire preuve d'une maîtrise parfaite, en écrit aussi bien qu'en parlé du Français et de l'Anglais;
- avoir un bon esprit d'équipe et supporter le travail sous pression.

2) **Un(e) Expert(e) Socio-économiste – Planificateur** ayant au moins un diplôme d'études supérieures (Bac + 5, Master, DESS ou Doctorat) en socio-économie ou planification du développement et capitaliser au moins deux (02) ans d'expériences avérées dans l'élaboration des outils de planification ou stratégies de développement.

En outre, l'Expert(e) Socio-économiste - Planificateur devra :

- avoir une très bonne connaissance des défis environnementaux de la zone d'étude ;
- avoir une très bonne connaissance de la problématique des changements climatiques et de vulnérabilité des populations et des écosystèmes de la zone d'étude ;
- avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- faire preuve d'une maîtrise parfaite, en écrit et en oral du Français et de l'Anglais;
- avoir un bon esprit d'équipe et supporter le travail sous pression.

10. CONTROLE ET SUIVI

L'équipe de consultant(e)s rendra compte à l'Autorité du Bassin de la Volta, qui assure la supervision générale de la mission et travaillera en étroite collaboration avec le Groupe de travail du processus d'élaboration du PIC-Volta.

11. BUDGET PREVISIONNEL DE LA MISSION

Pour réaliser cet état de lieu le budget prévisionnel de la consultation s'élève à quatre millions (4 000 000) de Francs CFA.

12. OFFRE DU CONSULTANT

Tout candidat intéressé est prié de soumettre un dossier de candidature contenant entre autre :

i) Une offre technique composé de :

- Une liste du personnel dédiée à cette étude indiquant les noms, prénoms, diplôme, nombre d'années d'expériences avérées et responsabilité dans l'équipe ;
- Le Curriculum Vitae détaillé de chaque membre de l'Equipe ;
- une démarche méthodologique ;

- un chronogramme d'exécution précis ;
- .

ii) une offre financière indiquant les détails de prix

L'offre financière sera séparée de l'offre technique

13. DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Toutes les offres des soumissionnaires devront être reçues au plus tard le **jeudi 30 September 2021**.

14. DEPOTS DES OFFRES

Tout le dossier de candidature contenant l'offre technique et l'offre financière sera transmis aux l'adresses électroniques suivantes :

Email : secretariat.abv@gmail.com

Copie à: rafatoufana.abv@gmail.com